Jean-Baptiste André Godin à monsieur Matty, 17 juillet 1887

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (26)
Collation2 p. (487r, 488v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Matty, 17 juillet 1887, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 02/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52383

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction17 juillet 1887
Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère
DestinataireMatty
Lieu de destinationRue de la Planchette, Esquéhéries (Aisne)
Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

Description

RésuméGodin communique à Matty des informations sur des travaux menés dans une pâture par l'agent voyer du Nouvion-en-Thiérache.
SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

Construction
Personnes citéesMenu, Jules
Lieux citésLe Nouvion-en-Thiérache (Aisne)
Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52383?context=pdf

Guise Familistère
17 juillet 1867

Monsieur Matty,

Monsieur l'Agent-voyer du Nauvion me demande à faire, dans la pâture du haut, un emprunt de terres qui aurait pour résultat de mettre l'entrée de la pâture de niveau avec le chemin.

Je consens à cela à la condition qu'on mette de côté toute la terre végétale du dessus, de manière à pouvoir la reprendre pour mettre au moins 15 centimètres de bonne terre sur l'ancien chemin et sur toute la partie dénudée.

Je dis à Monsieur l'Agent-voyer de faire cela, à la condition que vous n'y voyiez pas d'inconvénient. Quant à moi, je crois que, si le travail est bien fait, l'entrée de la pâture n'en sera

que mieux établie

Bien à vous

Gudin